



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 31871

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la situation du Fonds unique interministériel (FUI) pour le développement des Pôles de compétitivité. Ce fonds, historiquement doté de 200M d'euros par an de crédits d'État a permis de constituer des communautés technologiques puissantes en vue de proposer les meilleurs projets de R et D collaboratifs et de générer des effets leviers importants dans les Régions et les Collectivités locales. À l'heure où l'ensemble des pôles continuent de croître contribuant dans une large mesure à l'amélioration de la politique de compétitivité nationale, il semble indispensable de maintenir ce fonds à un niveau d'engagement suffisant qui ne peut être inférieur à celui de 2012. Aussi, elle lui demande sa position quant à la prochaine dotation de l'État à ce fonds unique interministériel.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31871

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7136

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)